

**REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JUIN 2024**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

**Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 18 juin 2024, à dix-huit heures, à la salle Chambertin à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :**

B/24/67	Convention de fourniture d'eau potable en gros entre la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et Dijon Métropole.
B/24/68	Convention avec Dijon Métropole relative au déversement des eaux usées de Marsannay-la-Côte et Perrigny-lès-Dijon à la station d'épuration de Brochon.
B/24/69	Mise à jour du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale.
B/24/70	Pôle administratif à Gevrey-Chambertin – Fonds de concours pour la climatisation de la salle Chambertin.
B/24/71	Création d'une régie d'avances au CLSH Concoeur.
B/24/72	Budget Eau Régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
B/24/73	Budget Assainissement Régie – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
B/24/74	Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Liste affichée le 24 juin 2024.

Le Président,



Pascal GRAPPIN